

Formation

Cadres de l'action sociale et médico-sociale

CAFERUIS



Rapport d'activités

Présenté en juillet 2021

Rédacteurs :

- Nicole DUBUS, Responsable de la formation
- Alice PINTO MARQUES, Assistante de formation

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Préalable | 1 |
| I – Promotion 14, une belle finale mais beaucoup de frustration | 3 |
| I – a) Bilan de la formation | 3 |
| I – b) Formation pratique | 5 |
| I – c) Certification de la 14 ^{ème} promotion et des CP pour la session CAFERUIS 2020 | 5 |
| II – Une promotion 15 sous pression | 8 |
| II- a) Formation pratique | 8 |
| II-b) formation théorique | 9 |
| II-c) Les épreuves en centre de formation | 9 |
| III – Profil de la promotion 16..... | 10 |
| IV – Une promotion 17 en gestation | 11 |
| Et pour conclure | 12 |
| ANNEXES | |

Si l'exercice 2019 de la filière CAFERUIS fut présenté au dernier conseil de perfectionnement du 31 janvier 2020 comme à la fois riche en nouveautés, en réussites et en questionnements ; les années qui ont suivi ont été indéniablement marquées par la pandémie mondiale de Covid-19.

Depuis notre dernière rencontre, une crise sanitaire sans précédent est venue bousculer l'ensemble de nos pratiques et a engendré, il faut bien le reconnaître, moult réactions sur lesquelles il n'est point besoin de revenir. Pour autant, cette situation inédite « aura sans doute moins constitué un faisceau d'innovation – concept dont la stabilisation reste d'ailleurs incertaine – qu'un mouvement d'accélération pour des évolutions souvent amorcées avant la crise »¹. Il est vrai que la pandémie nous a imposé un enseignement hybride, organisé dans l'urgence, pour assurer la continuité pédagogique. L'utilisation de SharePoint, Zoom, StarLeaf a permis de nous initier à cette nouvelle culture pédagogique et nous sommes impatients d'être formés à la plateforme d'apprentissage ITS Learning qui va prochainement arriver dans notre institut et qui offrira des possibilités bien séduisantes. Rappelons toutefois que chaque stagiaire en formation CAFERUIS a accès à un espace spécifique à sa promotion sur SharePoint qui permet « de partager et gérer du contenu, des connaissances et des applications pour dynamiser le travail d'équipe, trouver rapidement des informations et collaborer efficacement au sein de votre organisation² ».

Nous n'avons pas eu de nouvelle concernant la convention de partenariat avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne pour notre projet de bi-diplômation : Master 2 MEES (Management des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire) et CAFERUIS. Cependant, la DGCS a produit une note d'opportunité³ en décembre 2020 concernant la réingénierie du CAFDES et du CAFERUIS qui présage un encouragement du rapprochement avec l'université. L'UNAFORIS se mobilise sur cette question pour porter la voix des organismes de formation, faire des préconisations et des propositions. Une application effective de cette réforme, pour laquelle nous « espérons » l'accès au niveau 7 du CAFERUIS, est envisagée à compter de la rentrée de septembre 2022.

Si nous avons fait preuve d'enthousiasme concernant la 15^{ème} promotion qui avait permis d'accueillir 20 stagiaires, nous avons relativisé cette auto-congratulation avec une baisse significative des effectifs pour la 16^{ème} promotion (9 stagiaires). Est-ce l'impact de la crise sanitaire, la perspective de l'arrivée des diplômés gradés ou les difficultés liées au financement de cette formation ? Nul ne sait. Par contre, nous constatons un regain d'attractivité en 2021 permettant de sélectionner 17 candidats.

Nous avons également annoncé la nécessité de poursuivre la démarche qualité pour obtenir la certification « QUALIOPi » et à l'issue de trois jours et demi d'audit, les trois prestations auxquelles nous avons concourues ont été certifiées par ISQ⁴ : actions de formation, validation d'acquis de l'expérience, les centres de formation d'apprentis. Notre Directeur Général, M. Fournal a précisé que cette certification est acquise jusqu'au 27 avril 2024, sans toutefois être un blanc-seing, puisque nous ferons l'objet d'un audit de surveillance à mi-parcours. Il a rappelé également que « cette certification est le fruit bien sûr du travail de ces derniers mois, mais pas seulement. C'est tout un héritage des années précédentes qui nous a permis de satisfaire aux exigences de ce référentiel, héritage sans lequel la tâche aurait été bien plus difficile. C'est donc tout le travail au quotidien des équipes de l'IRTS

¹ « Les impacts de la crise Covid sur le champ médico-social ». Sept 2020 Rapport d'étude CREA| Gand Est p.39

² Outils de collaboration / Microsoft 365

³ Annexe 1 : Note d'opportunité relative à la réingénierie du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale (CAFDES) et du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)

⁴ Fondée en 1979, l'ISQ, association Loi 1901, est un organisme certificateur qui délivre les certifications « Qualiopi » et « CertiFormPro by OPQF » mais également deux qualifications professionnelles : la qualification OPQF, dédiée aux organismes de formation, et la qualification OPQCM, marque historique délivrée aux cabinets de conseil en management.

CA, et pas seulement les pédagogues, mais aussi les services administratifs et logistiques, qui a permis de relever ce défi. Tout le travail qui depuis des années est au service des apprenants ».

Pour clôturer ce préambule, il semble important d'ajouter que, dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, la DRDJSCS⁵ s'est transformée au 1^{er} janvier 2021 d'une part en DRAJES⁶ pour assurer les politiques et actions en matière de jeunesse, sports et engagement ; d'autre part en DREETS⁷ (effectif au 1^{er} avril 2021) pour les services chargés de la cohésion sociale et notamment **les formations et certifications des professions sociales** et paramédicales. C'est à ce titre que notre nouvel interlocuteur pour l'organisation de la certification CAFERUIS est maintenant la DREETS.

Nicole DUBUS,
Responsable de la formation.

⁵ DRDJSCS : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

⁶ DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

⁷ DREETS : Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

I – Promotion 14, une belle finale mais beaucoup de frustration

Une promotion qui, je vous le rappelle, se préparait aux épreuves de certification lors de notre dernier bilan en janvier 2020.

L'épreuve de management de février 2020 a pu se dérouler de manière « traditionnelle ».

En revanche, la suite des certifications a nécessité des modalités totalement particulières en raison du premier confinement lié à la crise sanitaire née de l'épidémie de la covid-19⁸. Il est bien évident que cette « ré organisation » exigeait des textes règlementaires qui se sont fait attendre⁹ provoquant beaucoup d'inquiétude et de stress du côté des stagiaires comme du côté des organismes de formation. Afin de garantir valeur et reconnaissance au diplôme CAFERUIS, comme à tous les autres diplômes du travail social, des « foires aux questions » ont rythmé nos réflexions pour mettre en place le « contrôle continu »¹⁰.

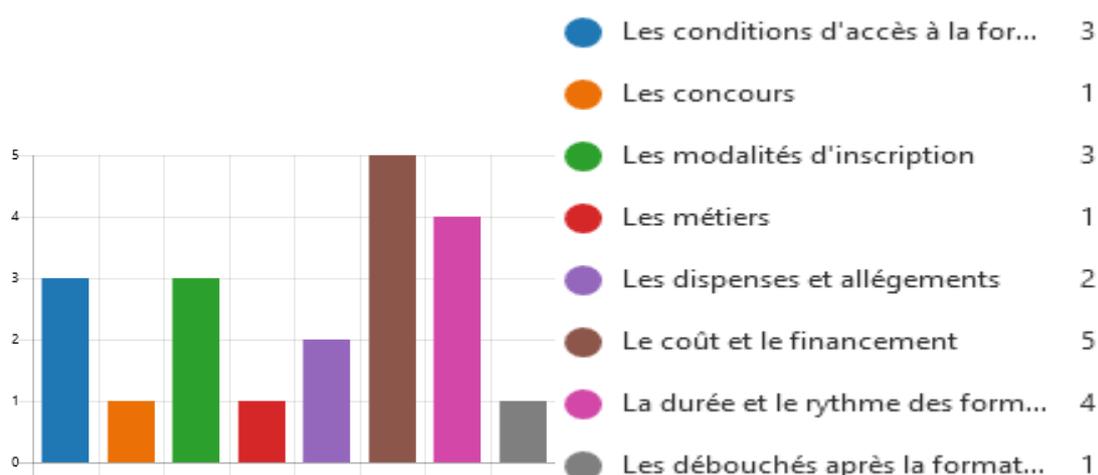
I – a) Bilan de la formation

En raison de la crise sanitaire, aucun bilan de fin de formation collectif n'a pu être réalisé en présentiel ; un questionnaire en ligne a été transmis aux stagiaires en décembre 2020.

Sur les 17 stagiaires, seulement 5 personnes ont répondu manifestant ainsi, soit une considérable surcharge de travail sur leurs fonctions de cadre pendant la pandémie, soit une certaine amertume de n'avoir pas pu soutenir leur mémoire. Beaucoup ont craint la dévaluation du diplôme CAFERUIS session 2020.

Les résultats sont les suivants :

1. A la question : « Au début et en cours de formation, avez-vous trouvé toutes les informations dont vous aviez besoin ? », la moyenne est de 9,2/10.



⁸ Pour donner suite à l'annonce du Président de la République, Monsieur Macron, concernant la fermeture des établissements scolaires, universitaires, l'IRTS CA a été contraint de fermer ses portes au public dès 16 mars 2020.

⁹ L'arrêté portant adaptation des épreuves de certification des diplômes du travail social pour la session 2020 a été publié au JO le 25 juin 2020.

¹⁰ Annexe 2 : tableau de synthèse du processus de certification / contrôle continu

2. Sur l'aspect logistique de la formation :
 - La note de 8,2/10 est attribuée à l'environnement de travail.
 - La note de 8,6/10 est allouée aux locaux et aux matériels mis à disposition.
 - La note de 7,25/10 est donnée au centre de documentation.
 - La note de 7,8/10 est accordée au rythme et aux horaires de la formation.

3. Sur la qualité d'intervention du personnel :
 - La note de 9,2/10 est attribuée au personnel administratif et d'accueil.
Les stagiaires soulignent notamment la disponibilité, l'écoute et la réactivité.
 - La note de 8/10 est allouée à la maîtrise et la qualité d'animation des intervenants.
Les cours de management et démarche de projet sont ovationnés. Les cours de Marc FOURDRIGNIER ont également été appréciés. En revanche, les cours de droit semblent confus.

4. Les points forts et points faibles soulevés sont :
 - Points forts au niveau de la logistique : les locaux, la disponibilité de la responsable de formation et de l'assistante, le matériel mis à disposition (wifi, office 365 ...)
 - Points forts au niveau de la formation : les échanges avec d'autres professionnels, l'exigence élevée qui pousse à se dépasser, les cours de management, la disponibilité et la bienveillance des intervenants, l'accompagnement individuel pour l'expertise et le mémoire.
 - Points faibles au niveau de la logistique : le stationnement, l'absence de restauration scolaire, l'inconfort des amphithéâtres.
 - Points faibles au niveau de la formation : les cours de droit ne sont pas suffisamment pédagogiques pour une formation de cadre.

5. A la question « Recommanderiez-vous l'IRTS de Champagne-Ardenne », la moyenne est de 8,8/10.
Les apprenants précise que l'environnement de travail est favorable aux apprentissages dans un cadre agréable pour la formation. Il est également souligné que la formation est complète et animée par une équipe pédagogique passionnée.

6. La formation CAFERUIS répond aux attentes des stagiaires avec une note de 8,75/10 leur permettant de percevoir toutes les dimensions et les enjeux du poste de chef de service. Les contenus théoriques sont jugés pertinents avec une note de 7,5/10.

7. A la question « Les contenus de formation vont-ils permis d'acquérir des connaissances et de développer des compétences dans le domaine », la moyenne des réponses est de 8,75/10.

8. Avec une note de 8,75/10 également, l'impact en montée de compétence sur les pratiques professionnelles se traduit par une posture plus adaptée vis-à-vis des équipes, une affirmation de soi et de meilleurs outils dans le management.

I – b) Formation pratique

17 stagiaires ont effectué une formation pratique, ce qui représente un total de **5 750 heures** qui n'ont pas été impacté par la crise sanitaire. En effet, toutes les séquences de stage étaient terminées en janvier 2020.

L'année 2019 a permis la signature **de 7 nouveaux sites qualifiants** :

- APEI des 2 Vallées – Foyer d'Hébergement « Le Cèdre » - Aisne
- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) DON BOSCO - Ardennes
- CENTRE DE READAPTATION FONCTIONNELLE et de REEDUCATION MOTRICE POUR ENFANTS – UGECAM NORD-EST - Ardennes
- Centre de Post-Cure l'Amitié - Marne
- APAJH des Ardennes – IME Les Sapins – Ardennes
- IME « La Sittelle » - Marne
- Albatros 08 - Ardennes

I – c) Certification de la 14^{ème} promotion et des CP pour la session CAFERUIS 2020

Concernant les candidats présentés à la session CAFERUIS 2020, nous comptabilisons 21 personnes :

- **16** candidats issus de la 14^{ème} promotion. Une personne post VAE (ayant validé les DC 1, 3, 4, 5 et 6) avait pu rejoindre le groupe de 15 stagiaires. En effet, sur 17 admis, et sans aucun rapport avec la crise sanitaire, deux stagiaires de cette promotion nous ont signifié l'arrêt de leur formation et à ce jour sont plutôt dans une démarche de reconversion professionnelle.
- **1** stagiaire de la promotion 8 (2012 /2014) ayant profité de multi reports et d'épreuves non validées (UF 1 et UF 3) qui bénéficiait de la dernière présentation possible pour obtenir le diplôme (délais de 5 ans dépassé).
- **1** non-validation UF1 de la promotion 13.
- **2** candidats ayant demandé report de l'UF1 promotion 12.
- **1** stagiaire promotion 10 non validé en 2018 et 2019.

Dans ce contexte de crise sanitaire, les établissements de formation ont dû réunir une commission d'attribution des notes et proposer les notes retenues dans le cadre du contrôle continu ¹¹, compléter une « fiche à destination du jury » et émettre un, « avis favorable » et « avis défavorable ».

⇒ **Unité de formation 2 « Expertise technique »**

Les dossiers d'expertise technique ont été déposés le 11 mai 2020 mais sans pouvoir être notés car selon l'arrêté du 25 juin 2020 portant adaptation des épreuves de certification des diplômes du travail social pour la session 2020 : « Les éventuelles évaluations réalisées entre le 17 mars 2020 et la date de publication du présent arrêté ne peuvent être prises en compte pour la proposition de note ».

Les formateurs ont pu faire une proposition de note sur la grille d'évaluation UF2¹².

La moyenne générale de l'épreuve est 13,82/20 avec le principe du contrôle continu.

¹¹ Annexe 2 : synthèse du processus de certification CAFERUIS 2020

¹² Annexe 2 : grille d'évaluation UF2

⇒ **Unité de formation 3 « Management - étude de situation »**

16 candidats se sont présentés à l'épreuve de certification UF3, le 11 février 2020 et 11 personnes ont validé les domaines de compétences 3 et 5. Cette note a pu être prise en compte puisque l'épreuve a été proposée avant le confinement. Concernant pour les 5 candidats non validés, il n'a pas été possible de proposer une épreuve de rattrapage mais une proposition de note dans le cadre du contrôle continu a été retenue¹³.

La moyenne générale de l'épreuve est de 12,28/20.

⇒ **Unité de formation 4 « gestion administrative et budgétaire : étude de cas »**

L'épreuve de certification prévue le 16 mars 2020 n'a pas pu se dérouler en raison du confinement et une proposition de note sur la base du contrôle continu a été retenue ¹⁴ concernant la gestion administrative d'une part et la gestion budgétaire d'autre part.

La moyenne générale de l'épreuve est de 15.28/20 avec le principe du contrôle continu.

⇒ **Unité de formation 1 « conception et conduite de projet »**

Même si la DGCS avait précisé qu'il n'y aurait « pas d'obligation de rendre les productions écrites prévues », l'ensemble de nos stagiaires a déposé un mémoire le 30 septembre 2020 en bénéficiant d'une finalisation de l'accompagnement en distanciel.

Puisqu'il n'était pas possible d'évaluer l'écrit rendu ; dans le cadre du contrôle continu, nous avons fait le choix de proposer une note sur le parcours de formation en méthodologie de projet et sur un travail collectif portant sur la présentation d'une recommandation de bonne pratique professionnelle¹⁵.

La moyenne générale de l'épreuve est 14,35 /20 avec le principe du contrôle continu

Lors de la commission d'attribution des notes qui s'est déroulé le 9 novembre 2020 à l'IRTS, nous avons signifié 20 avis favorables pour l'obtention du CAFERUIS et un avis défavorable.

Le 27 novembre 2020, une audioconférence organisée par la DRJSCS de Nancy a réuni un jury plénier qui a statué sur les 145 candidats présentés. L'étude des fiches avec un avis défavorable a confirmé la non validation de 9 candidats sur la région Grand Est¹⁶ dont un candidat de l'IRTS CA.

¹³ Annexe 2 : grille d'évaluation UF3

¹⁴ Annexe 2 : 2 grilles d'évaluation UF4

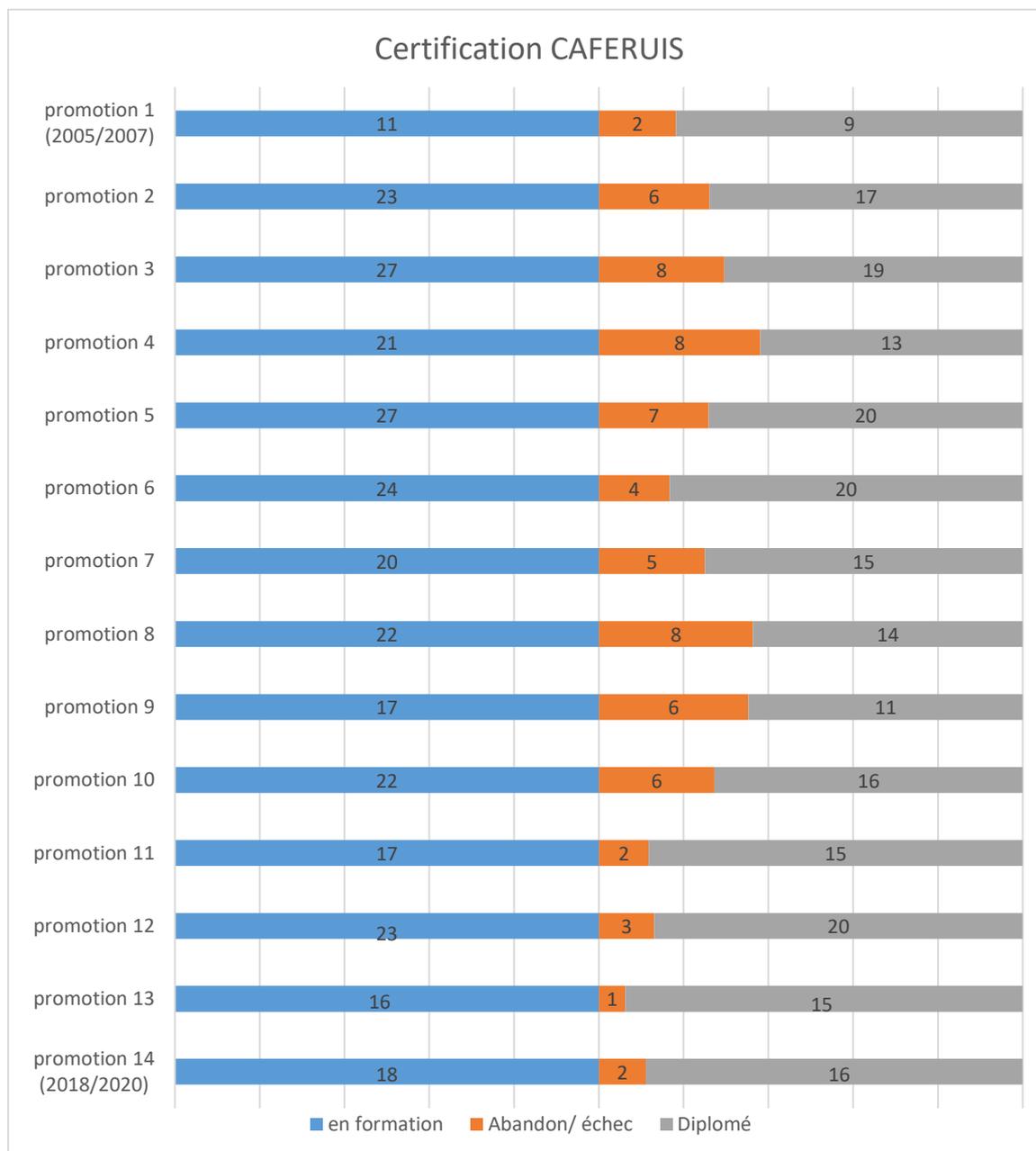
¹⁵ Annexe 2 : 2 grilles d'évaluation UF1

¹⁶ En 2020, ce sont 4 centres de formation PRAXIS (Mulhouse), ESEIS (Strasbourg), IRTS de Lorraine (site de Metz et Nancy) et IRTS Champagne Ardenne (Reims) qui ont présenté des candidats au CAFERUIS.

❖ Bilan des certifiés depuis la 1ere promotion

Les chiffres correspondent aux personnes détentrices du CAFERUIS, obtenu

- soit à l'issu des 2 années de formation,
- soit en bénéficiant d'un contrat pédagogique permettant de se présenter ou représenter à une épreuve reportée ou non validée,
- soit en finalisant le processus de diplomation par la voie de la VAE.



II – Une promotion 15 sous pression

Pour rappel, à l'issue des entretiens de sélection du 4 juin 2019, 16 candidats avaient été admis en formation CAFERUIS et le 8 novembre 2019, nous avons accueilli **20 stagiaires** puisque les sélectionnés ont pu être rejoint par 2 personnes post VAE et 2 personnes admis en 2018 et ayant demandé un report de formation en raison des refus de financement.

Dans cette quinzième promotion, une personne suivait les contenus pédagogiques des UF1, UF2 et UF4 mais sans passer les épreuves de certification.

Situation professionnelle

| | A l'entrée en formation | En mai 2021 |
|-----------------------------|-------------------------|-------------|
| Non-cadre | 10 | 7 |
| Cadre | 10 | 13 |
| Adjoint de direction | 0 | 0 |

II- a) Formation pratique

Les séquences de 210 ou 420 heures de formation pratique¹⁷ ont été réalisées dans 19 lieux professionnels différents, dont 2 sites qualifiants dans les Ardennes, 7 dans la Marne, 5 dans l'Aisne, 4 dans l'Aube et 1 dans la Meuse. Les 19 visites de stage, d'une durée de deux heures ont été réalisées par deux intervenants permanents de l'IRTS. En raison de la crise sanitaire, certaines visites de stage ont dû être réalisées en visio.

Concernant **les travaux collectifs de l'unité de formation 2 « Expertise technique »**, les lois « supports » ont été :

- Loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant **évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite loi ELAN)**.
- Stratégie nationale de **prévention et de lutte contre la pauvreté. Investir dans les solidarités pour l'émancipation de tous**.
- Loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant **réforme de la protection juridique des majeurs**.
- Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 **relative à l'adaptation de la société et du vieillissement**.
- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour **l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**.
- Loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à **la protection de l'enfant**.

¹⁷ Notons qu'au 16 mars 2020, date à laquelle tous les stages ont été interrompus par le 1^{er} confinement, l'ensemble des stagiaires n'avaient pas finalisé les séquences de stage. L'Arrêté du 4 novembre 2020 adapte la réglementation applicable aux stages et aux périodes de formation en milieu professionnel des diplômés du travail social pour l'année scolaire et universitaire 2020-2021 et valide une période de 210 heures pour la formation CAFERUIS (au lieu de 420 heures attendues lorsque le stagiaire ne bénéficie pas de l'allègement).

II-b) formation théorique

La formation théorique arrive à son terme : 388 heures d'intervention ont été dispensées à ce jour. Il reste 12 heures de formation qui seront consacrées à un atelier mémoire (en juillet 2021) et une soutenance blanche du mémoire (en septembre 2021).

Cette promotion a été très impactée par le confinement qui est survenu après 4 semaines de regroupement en présentiel (novembre, décembre 2019, janvier et février 2020). Nous nous sommes adaptés pour proposer, à partir de mars 2020, une formation en distanciel la plus adaptée possible avec des cours en visioconférence, des exercices de management et des suivis individualisés par mail, par téléphone ou par visioconférence pour les 4 semaines jusque l'été. Nous avons été confrontés à des stagiaires subissant de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire. Qu'ils soient en poste de cadre ou non, sur leur lieu de travail, ils ont dû assumer la mise en route du télé travail, les absences de leurs équipes (pour raison de santé, pour garde d'enfants, pour situation de vulnérabilité...) associés parfois à des situations personnelles compliquées (cas contact, zone blanche...). Même si nous avons pu envisager un retour à l'IRTS CA, en présentiel, pour 2 semaines, dès septembre 2020, le groupe a montré une fatigue physique et émotionnelle très importante. Nous avons constaté des retards importants face aux échéances des productions demandées.

Il est vrai que cette crise sanitaire n'a pas permis au groupe d'échanger, de partager leurs expériences avec autant de complicité que s'ils avaient pu se retrouver à chaque regroupement.

Concernant le M.A.P. Encadrement, seul le module « Mécanismes comptables » a été ouvert.

Nombre d'inscrits :

| | |
|---|----------|
| Inscriptions sur le module 2 « Les Mécanismes comptables » | 4 |
| Nombre total d'inscrits | 4 |

100 % de ce module a été financé par les employeurs.

II-c) Les épreuves en centre de formation

Le référentiel de certification comprend quatre épreuves dont trois (UF2, UF3 et UF4) organisées par l'IRTS.

⇒ **Unité de formation 2 « Expertise technique »**

Cette épreuve consiste en la présentation d'un dossier technique élaboré par le candidat en rapport avec son activité professionnelle ou son lieu de stage et vise à certifier le domaine de compétence « expertise technique ».

19 candidats se sont présentés à l'épreuve de certification UF2, le 12 avril 2021 et le 14 juin 2021 (2nde session pour 1 personne) et 18 ont validé les domaines de compétences 2. Notons qu'une détection de plagiat a nécessité l'organisation d'un conseil de discipline qui a engendré une suspension de formation pour la personne.

La moyenne générale de l'épreuve est de **12.5/20**, contre 13,82/20 en 2020 avec le principe du contrôle continu.

Les 4 commissions de l'épreuve expertise technique rassemblaient 8 membres de jurys, soit 4 formateurs, 1 directeur et 3 chefs de service.

⇒ **Unité de formation 3 « Management - étude de situation »**

« L'étude de situation » est une épreuve orale individuelle. Elle fait l'objet d'un diagnostic et d'une analyse, en lien avec le management d'équipe ou une action partenariale. Elle débouche sur la proposition d'actions concrètes. Elle doit impérativement mettre en exergue le positionnement du candidat dans une « fonction d'encadrement et de responsabilité d'unité d'intervention sociale ».

19 candidats se sont présentés à l'épreuve de certification UF3, les 15 février 2021 et 11 mai 2021 (2nde session pour 4 personnes) et 17 ont validé les domaines de compétences 3 et 5.

La moyenne générale de l'épreuve est de **13.18/20** contre 12,28/20 en 2020 avec le principe du contrôle continu.

Les 4 commissions de l'épreuve rassemblaient 8 membres de jurys (2 chefs de service, 3 directeurs adjoints et 3 directeurs).

⇒ **Unité de formation 4 « gestion administrative et budgétaire : étude de cas »**

L'étude de cas référée à la gestion administrative et budgétaire est une épreuve sur table individuelle d'une durée de trois heures. Elle s'appuie sur un dossier constitué d'éléments comptables et de textes législatifs et réglementaires ou tout autre élément susceptible d'éclairer le candidat sur la situation présentée.

18 candidats se sont présentés à l'épreuve de certification UF4 le 15 mars 2021 et le 17 mai 2021 (2^{ème} session pour 3 personnes). 17 personnes ont validé le domaine de compétence 4.

La moyenne générale de l'épreuve, lors de la première session, est de **11.79/20**, contre 15.28/20 en 2020 avec le principe du contrôle continu.

La commission de jury était composée d'un directeur d'unité territoriale et de deux enseignants dont un formateur vacataire et un formateur permanent de l'IRTS.

III – Profil de la promotion 16

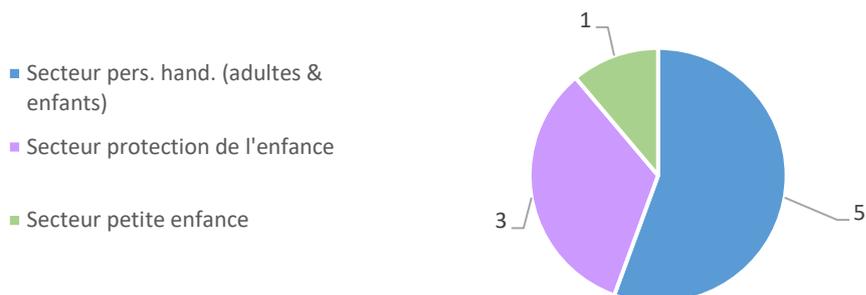
10 personnes avaient déposé un dossier d'inscription.

Les entretiens de sélection se sont déroulés le 23 septembre 2020 et 10 candidats ont été admis en formation CAFERUIS.

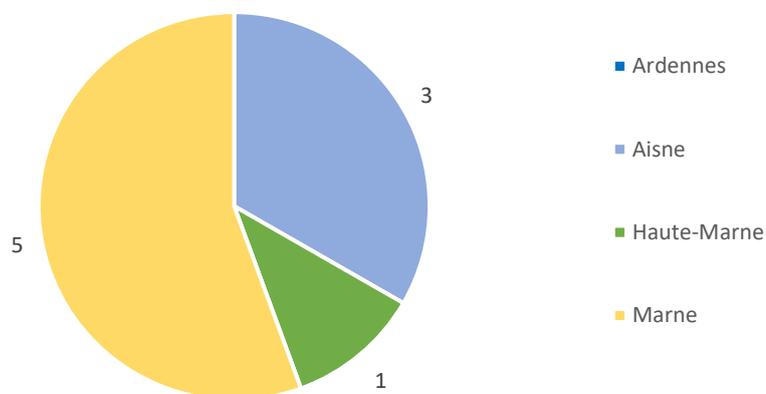
Nous avons accueilli **9 stagiaires** le 6 novembre 2020 pour leur 1^{ère} journée de formation.

Depuis, 195 heures de formation ont déjà été dispensées et 6 personnes ont commencé leur stage. Concernant le profil des candidats :

Secteurs d'intervention



Zone géographique



Situation professionnelle

| | |
|-----------------------------|----------|
| Non-cadre | 5 |
| Cadre | 4 |
| Adjoint de direction | 0 |
| Demandeur d'emploi | 0 |

IV – Une promotion 17 en gestation

Les dossiers dûment complétés sont à retourner pour le 12 mai 2021.

Les épreuves de sélection sont prévues le 4 juin 2021.

Et pour conclure ...

Pour pallier au départ de l'intervenant chargé des cours de management, M. Pierre DUBUS, nous souhaitons la bienvenue à M. Alain FAUCHEUX, qui rejoint ainsi l'équipe CAFERUIS en tant que vacataire. Il commencera ses interventions en novembre 2021 auprès de la promotion 17 avec Gaëlle LOUIS comme colistière pour les Travaux Dirigés.

Grâce à M. PERREIN, chargé des Relations internationales et de la mobilité dans notre IRTS, et pour répondre à notre volonté d'ouvrir la formation CAFERUIS sur l'Europe, une perspective de voyage d'étude à Porto s'annonce pour la promotion 16 avec un groupe de directeurs Haut Marnais. Ce projet, prévu pour mai 2022, permettra des visites d'établissements et des échanges avec les équipes de direction portugaise qui enrichiront nécessairement nos 9 stagiaires dans leurs fonctions de cadre intermédiaire.

Au niveau régional, le groupe de responsables de formation CAFERUIS poursuit ses échanges avec assiduité et la prochaine rencontre est prévue le 13 juillet prochain. Nous sommes mobilisés sur la future réforme de la formation CAFERUIS sans toutefois avoir beaucoup d'information sur le groupe de travail existant. Nous nous efforçons d'interroger nos partenaires, les employeurs de nos stagiaires et sites qualifiants, pour identifier les thématiques sur lesquelles la formation des cadres intermédiaires doit s'actualiser, s'ajuster ou s'adapter¹⁸. Par exemple, il conviendrait de ne pas sous-estimer les risques psycho sociaux.

Enfin, et pour terminer, nous allons tout mettre en œuvre pour proposer des temps d'analyse de pratique à destination des cadres intermédiaires. En effet, nos stagiaires en formation nous ont largement exprimés l'isolement qu'ils ont pu vivre au quotidien et de façon encore plus marquée durant cette pandémie. La demande de temps d'échanges et de réflexions entre pairs en soutien aux pratiques managériales est forte et ne peut nous laisser indifférent.

¹⁸ Annexe 3 : Formation CAFERUIS à l'IRTS CA

ANNEXES

Commission professionnelle consultative cohésion sociale et santé
2 décembre 2020

Note d'opportunité relative à la réingénierie du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale (CAFDES) et du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)

1) LE CONTEXTE

Les titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale (CAFDES) et du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) ont vocation à exercer des fonctions d'encadrement dans le champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire.

Le CAFDES est un diplôme de niveau 7, créé en 2002¹. Il atteste les compétences nécessaires pour conduire l'action d'un ou plusieurs établissements ou services. Le CAFERUIS est un diplôme de niveau 6, créé en 2004². Il atteste les compétences pour animer une unité de travail dans le champ de l'intervention sociale et conduire des actions dans le cadre du projet et des missions de l'employeur.

En 2018, les certifications concernent :

- Pour le CAFDES : 899 étudiants (répartis sur les 3 années de la formation). 281 étudiants ont été diplômés (hors VAE). 25 formations ont été mises en œuvre sur le territoire national.
- Pour le CAFERUIS : 3 072 étudiants (répartis sur les 3 années de la formation). 1 173 étudiants ont été diplômés (hors VAE). 74 formations ont été mises en œuvre sur le territoire national.

Les formations conduisant à ces deux certifications sont majoritairement financées par les employeurs au titre de la formation continue.

2) UNE NECESSAIRE RENOVATION

Depuis leur création, ces deux diplômes n'ont fait l'objet d'aucune révision. Il est aujourd'hui nécessaire d'interroger la pertinence des référentiels en vigueur et d'adapter les compétences des futurs professionnels aux évolutions des politiques publiques et de leur contexte d'intervention.

¹ Décret n°2002-401 du 25 mars 2002 portant création du certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale.

² Décret n°2004-289 du 25 mars 2004 portant création du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale.

A ce titre, un travail préparatoire a permis de dégager des hypothèses d'évolutions à considérer pour structurer la poursuite des travaux de révision.

La place des directeurs et des cadres de proximité, déjà centrale, est encore renforcée dans un contexte actuel d'exercice fait de changements multiples, complexes et rapide. A ce stade, sont notamment identifiés, sans prétention à l'exhaustivité :

- La modification des besoins et attentes des publics conduisant à la transformation de l'offre, au déploiement d'une offre différenciée au sein des territoires, au développement d'une approche inclusive... ;
- Le décloisonnement des institutions et des services, le développement de la coopération et de la coordination avec des partenaires internes et externes, etc.
- L'évolution des politiques publiques ;
- La place de nouveaux outils au premier rang desquels les outils numériques.

Dans leurs fonctions, outre leur capacité à gérer un établissement ou un service et à en rendre compte aux différentes tutelles, les directeurs sont de plus en plus conduits à mobiliser « avec agilité » des compétences d'expertise et d'adaptation. Ainsi la formation au CAFDES semble-t-elle devoir conserver un caractère généraliste pour garder le principe de polyvalence des fonctions.

Les fonctions managériales, notamment de proximité, sont amenées à évoluer pour prendre en compte la pluridisciplinarité des acteurs tout en considérant la question de l'attractivité des métiers, de la fidélisation des professionnels et du développement des compétences au sein des collectifs de travail.

Par ailleurs, les attentes à l'égard des cadres intermédiaires se multiplient et se complexifient. Au-delà de leur rôle de manager, leurs fonctions se transforment pour évoluer parfois vers un rôle de coordination, de coordonnateur, d'intermédiaire entre les publics et les structures, etc.

Tous ces éléments peuvent être considérés comme autant d'hypothèses exploratoires qui structureront les travaux à venir.

Enfin, la révision de ces deux diplômes s'inscrit dans les dispositions de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui prévoient l'actualisation obligatoire des certifications tous les 5 ans en les structurant en blocs de compétences.

3) LE RAPPROCHEMENT AVEC LE MONDE UNIVERSITAIRE

Les établissements préparant au CAFDES ou au CAFERUIS sont le plus souvent liés conventionnellement avec des universités. L'école des hautes études en santé publique (EHESP) pilote par ailleurs, par délégation de la DGCS, la certification du CAFDES.

Ce lien avec l'enseignement supérieur doit être approfondi dans toute la mesure du possible, et se manifester notamment par le développement des bi-diplomation CAFDES/master. Des parcours facilités vers des masters doivent par ailleurs être étudiés pour les titulaires du CAFERUIS. Ces démarches sont encouragées par la DGCS, qui les appuiera.

Enfin, des travaux seront menés avec l'EHESP pour renforcer, au-delà de la certification du CAFDES, un rôle de pilotage pédagogique du réseau des établissements de formation préparant à ce diplôme.

4) LES TRAVAUX

La DGCS bénéficiera du soutien méthodologique de l'AFPA tout au long des travaux qui se dérouleront de janvier 2021 à mars 2022, pour une application effective à compter de la rentrée de septembre 2022.

L'expertise des parties prenantes sera mobilisée à des phases spécifiques des travaux, notamment :

- les professionnels de terrain seront consultés lors la phase d'analyse des situations de travail permettant d'élaborer les référentiels d'activités puis de compétences ;
- les membres de la CPC ou leur représentants, l'EHESP et des représentants d'établissements de formation seront invités en qualité d'auditeurs lors des points de présentation des référentiels d'activités et de compétence organisés en présence des personnes auditionnées ;
- l'EHESP, ainsi que des représentant d'établissements de formation, seront associés à l'écriture du référentiel de formation ;
- l'EHESP et les autres organismes certificateurs seront consultés au moment de la rédaction du référentiel de certification notamment pour les travaux en lien avec les passerelles vers d'autres certifications.

SYNTHÈSE DU PROCESSUS DE LA CERTIFICATION 2020

CAFERUIS Proposition contrôle continu

| Domaine de compétences | Intitulé du domaine de compétences | Responsable IRTS CA DRDJSCS | Contrôle continu proposé | Moyenne des notes pour l'UF |
|------------------------|--|-----------------------------|--|--|
| DC1 / DC6 UF 1 | Conception et conduite de projet d'unité ou de service dans le cadre du projet institutionnel Evaluation et développement de la qualité | DRDJSCS | <ul style="list-style-type: none"> Présentation d'une RBPP (N. DUBUS) / 20 Parcours de formation en méthodologie de projet / 20 | Moyenne des 2 notes / 20 |
| DC2 UF2 | Expertise technique | IRTS CA | <ul style="list-style-type: none"> Parcours de formation pour une démarche d'expertise technique / 20 Dossier et présentation orale d'une politique sociale (M.FOURDRIGNIER) /20 | Moyenne des 2 notes / 20 |
| DC3 / DC5 UF3 | Management d'équipe, communication interface et gestion de partenariat | IRTS CA | <ul style="list-style-type: none"> Epreuve orale /20 + Pour la seconde session Parcours de formation Management (travaux dirigé (P. DUBUS) /20 | Note de l'épreuve UF3 de février 2020 Si non validation Moyenne des 2 notes / 20 |
| DC4 UF4 | Organisation du travail, Gestion administrative et budgétaire, d'une unité ou d'un service | IRTS CA | <ul style="list-style-type: none"> Gestion budgétaire (A. LEBAAD) /20 Gestion administrative (M. BOUDJEMAI) / 20 | Moyenne des 2 notes / 20 |



CAFERUIS Session 2020



| GRILLE D'EVALUATION UF2 « Expertise technique » Parcours de formation – démarche d'expertise technique | | | |
|--|-----------------|-------------------|---------------------------|
| NOM - Prénom du candidat : | | | |
| NOM – Prénom du formateur : | | | |
| Indicateurs | 0 Non acquis | 1 Satisfaisant | 2 Très Satisfaisant |
| Dossier d'expertise : prise en compte des différents écrits produits et des échanges | | | |
| Pertinence de la question posée / mise en évidence du problème | | | |
| Capacité d'offrir une bonne connaissance du cadre législatif institutionnel et administratif (expertise sectorielle) | | | |
| Mobilisation de ressources pertinentes | | | |
| Propositions concrètes argumentées et cohérentes répondant à la question posée | | | |
| Intérêt des apports dans le choix des annexes | | | |
| Assurer la démarche en posture de cadre | | | |
| Caractère opérationnel permettant un choix décisionnel | | | |
| Assiduité, implication et participation aux ateliers | | | |
| Qualité de la production écrite déposée pour l'épreuve blanche | | | |
| Qualité des échanges durant l'ensemble de l'accompagnement pour parvenir à la démarche d'expertise technique | | | |
| Appréciation générale | | | |
| | | | |
| Note | | | /20 |



INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 Reims - Tél. 03 26 06 22 88 - Fax 03 26 06 82 56 - contact@irtsca.fr - www.irtsca.fr

LinkedIn: /schoolirts-champagne-ardenne | @irtsca | @internationalirtsca | @irtsca

Association Loi 1901 - N° de déclaration d'existence : 21 51 00 158 51 - SIRET 381 522 689 00011 - Code APE : 8542Z - N° d'inscription préfecture : W513001614 - N° FINES : 51 00 11281



CAFERUIS Session 2020



GRILLE D'ÉVALUATION UF3 « Management d'équipe »
Parcours de formation en management

NOM - Prénom du candidat :

NOM – Prénom du formateur : DUBUS Pierre

| Indicateurs | 0-1 Non acquis | 2-3 satisfaisant | 4-5 Très satisfaisant |
|---|-------------------|---------------------|-----------------------------|
| L'étude de situation managériale | | | |
| Rendre compte du diagnostic et de l'analyse d'une situation | | | |
| Proposer des actions concrètes pertinentes | | | |
| Etre en capacité d'expliquer ses choix et ses stratégies | | | |
| Assiduité, implication et participation aux travaux dirigés | | | |
| Appréciation générale | | | |
| | | | |
| Note | | | /20 |



INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 Reims - Tél. 03 26 06 22 88 - Fax 03 26 06 82 56 - contact@irtsca.fr - www.irtsca.fr
LinkedIn.com/school/irts-champagne-ardenne @irtsca + @internationalirtsca @irtsca

Association Loi 1901 - N° de déclaration d'existence : 21 51 00 158 51 - SIRET 301 522 689 00011 - Code APE : 8542Z - N° d'inscription préfecture : W513001614 - N° RNE55 : 51 00 11281



CAFERUIS Session 2020



| GRILLE D'EVALUATION UF4 « Gestion administrative et budgétaire » Parcours de formation – Gestion administrative | | | |
|--|-------------------|---------------------|-----------------------------|
| NOM - Prénom du candidat : | | | |
| NOM – Prénom du formateur : BOUDJEMAÏ Michel | | | |
| Indicateurs | 0-1 Non acquis | 2-3 Satisfaisant | 4-5 Très satisfaisant |
| Connaitre les obligations réglementaires et les principes qui régissent le droit du travail | | | |
| Porter un intérêt aux questions relatives à la gestion administrative | | | |
| Etre en capacité de rappeler les faits d'un arrêt de cassation | | | |
| Assiduité, implication et participation aux cours | | | |
| Appréciation générale | | | |
| | | | |
| Note | | | /20 |



INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 Reims - Tél. 03 26 06 22 88 - Fax 03 26 06 82 56 - contact@irtsca.fr - www.irtsca.fr
LinkedIn.com/school/irts-champagne-ardenne @irtsca + @internationalirtsca @irtsca

Association Loi 1901 - N° de déclaration d'existence : 21 51 00 158 51 - SIRET 381 522 689 00011 - Code APE : 8542Z - N° d'inscription préfecture : W513001614 - N° RNESS : 51 00 11281



| GRILLE D'ÉVALUATION UF4 « Gestion administrative et budgétaire » Parcours de formation – Gestion budgétaire | | | |
|--|-----------------|---------------------|--------------------------|
| NOM - Prénom du candidat : | | | |
| NOM – Prénom du formateur : LEBAAD Alain | | | |
| Indicateurs | 0 Non acquis | 1-2 Satisfaisant | 3-4 Très satisfaisant |
| Connaître les principaux mécanismes budgétaires | | | |
| Posséder les bases en comptabilité et en gestion | | | |
| Présenter et défendre un budget | | | |
| Prendre en compte de nouvelles mesures pour définir un budget prévisionnel et calculer le prix de journée qui en découle | | | |
| Assiduité, implication et participation aux cours | | | |
| Appréciation générale | | | |
| | | | |
| Note | | | /20 |



| CAFERUIS Session 2020 GRILLE D'EVALUATION UF1 Présentation d'une RBPP (travail de groupe) | | | |
|--|-------------------|---------------------|--------------------------|
| <p><u>NOMS - prénoms des candidats :</u></p> <p><u>RBPP :</u></p> <p><u>NOM – prénom du formateur :</u> DUBUS Nicole</p> | | | |
| Indicateurs | 0-1 Non acquis | 2-3 Satisfaisant | 4-5 Très Satisfaisant |
| Analyser, synthétiser et traduire la RBPP | | | |
| Développer l'intérêt de cette RBPP dans une posture de cadre intermédiaire | | | |
| Originalité dans la présentation orale | | | |
| Animer un débat et répondre aux questions posées | | | |
| Appréciation générale | | | |
| | | | |
| Note /20 | | | |



| GRILLE D'EVALUATION UF1 « Conception et conduite de projet » Parcours de formation en méthodologie de projet | | | |
|---|-----------------|-------------------|---------------------------|
| NOM - Prénom du candidat : | | | |
| NOM – Prénom du formateur : DUBUS Nicole | | | |
| Indicateurs | 0 Non acquis | 1 satisfaisant | 2 Très satisfaisant |
| Conception et conduite de projet : dans les écrits et/ou les échanges | | | |
| Contextualiser le questionnement | | | |
| Poser un cadre et des concepts de types historiques, sociologiques, politiques et ou d'interventions sociales | | | |
| Problématiser et conduire une étude diagnostic (analyse de la population concernées, du système interne, de l'environnement politico institutionnel, démarches et outils de recueil de données quantitatives et qualitatives) | | | |
| Construire un projet référé aux missions et orientations du service | | | |
| Cibler des objectifs pertinents, faisabilité/ressources disponibles ou à mobiliser | | | |
| Evaluation et développement de la qualité : dans les écrits et/ou les échanges | | | |
| Concevoir une démarche stratégique en assurant la qualité du service rendu | | | |
| Elaborer et mettre en place des indicateurs, des outils et des procédures d'évaluation, savoir en mesurer les écarts et en analyser les causes et les effets | | | |
| Assurer la démarche en posture de cadre | | | |
| Assurer la qualité de l'aspect éthique | | | |
| Assiduité, implication et participation aux ateliers | | | |
| Appréciation générale | | | |
| | | | |
| Note | | | /20 |

Annexe 3 : formation CAFERUIS à l'IRTS CA



| 90 h | UF 1 PROJET | 150 h | UF 2 EXPERTISE | 100 h | UF 3 MANAGEMENT | 60 h | UF 4 GESTION ADM. ET BUDG. |
|------|-------------------------------|-------|------------------------------------|-------|---|------|----------------------------|
| 7 h | Accueil, présentation | | 70 h cours/allègement | | | | 30 h cours DROIT TRAVAIL |
| 7 h | Outils d'investigation | 14 h | Présentation ESS | 4 h | Statut rôle fonction | 22h | Droit du travail |
| 2 h | Référentiel CAFERUIS +stage | 11 h | Politiques sociales européennes | 1 h | Recueil analyse tice | 4 h | RGPD |
| 2 h | Stage /rapport étonnement | 35 h | Politiques sociales françaises | 44 h | CM Management | 4 h | Rapport d'activité |
| 25 h | Démarche de projet | 10 h | Evaluation interne et externe | | | | |
| 7h | Réseau partenariat | | 80 h cours | 7 h | notion de compétence Valeurs principes éthiques | | |
| 4h | RPBB | 16 h | Droit des usagers | 30 h | 5 ateliers TD Management | | 25 h BUDGET |
| 3h | Présentation démarche mémoire | 3 h | Présentation démarche expertise | 7 h | Gestion des risques psychosociaux | 25 h | Gestion budgétaire |
| 7h | RBPP restitution | 35 h | Politiques sociales | | | | |
| 20 h | 4 ateliers « mémoire » | 21 h | 3 ateliers « expertise technique » | | | | |
| 6 h | Soutenance blanche | 5 h | Epreuve blanche | 7h | Epreuve blanche | 3h | Epreuve blanche |
| | | | | | | 2h | Correction épreuve blanche |
| | Certification UF 1 | | Certification UF 2 | | Certification UF 3 | | Certification UF4 |

Institut Régional du Travail Social

Champagne-Ardenne

8 rue Joliot Curie

51100 REIMS

Secrétariat CAFERUIS

Tel : 03 26 06 93 07

Email : alice.pintomarques@irtsca.fr

Web : <http://www.irtsca.fr>

Conception et réalisation : Secrétariat CAFERUIS – IRTS Champagne-Ardenne

Impression : IRTS Champagne-Ardenne – Juillet 2021